

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 4 décembre 2006, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
Alain Vallée, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Autres présences: Louis Paillé

Rés. 2006
12-307 :

Ouverture de la séance

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-308 :

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point *Affaires nouvelles+:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 novembre 2006
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses

6.
 - a) Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Saint-Michel nord.
 - b) Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Dupont
7. PG Systèmes d'Information/Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications pour 2007
8. Réseau Biblio : nomination du représentant et du responsable.
9. CTA Mékinac: Adhésion 2007
10. Liste des personnes endettées envers la corporation pour taxes municipales non payées
11.
 - a) Patinoire: Date de retour au travail du préposé
Surveillance le samedi, le dimanche et les jours de fête
 - b) Vacance de Jean-Yves Piché du 18 décembre 2006 au 9 janvier 2007
12. Avis de motion pour modifier les règlements applicables par la Sûreté du Québec :
 - a) modification au règlement concernant la circulation et le stationnement.
 - b) modification du règlement concernant les alarmes
 - c) modification du règlement concernant les animaux
 - d) modification du règlement concernant le colportage.
 - e) modification du règlement concernant l'eau potable
 - f) modification du règlement concernant les nuisances.
 - g) modification du règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.
13. Rencontre sociale des élus et des employés de la municipalité de Sainte-Thècle.
14. Service incendie Sainte-Thècle :
 - a) demande d'installation de lavabos
 - b) demande d'aide matérielle et financière pour le festival des pompiers
 - c) embauche d'un nouveau pompier volontaire/Stéphane Magnan
15. Soirée de consultation concernant l'adoption du règlement 236-2006 modifiant le règlement 210-2003 et le règlement 227-2005 pour permettre la circulation des véhicules hors sur certains chemins municipaux.
16.
 - a) Adoption du règlement 237-2006 modifiant le règlement 186-2002 concernant l'horaire pour l'accès aux conteneurs du garage municipal.
 - b) Fermeture du contenant de déchets du garage municipal pour la période des fêtes.
17. Demande d'aide financière :
 - a) Chevalier de Colomb de Sainte-Thècle
 - b) Club de gymnastique les Gymna-Thècles
 - c) Centre d'action Bénévole de Mékinac
 - d) Valérie Trépanier et Katia Hamelin invitation à une dégustation de vin et fromages
18.
 - a) Adoption du projet de règlement 235-2006 modifiant le règlement 8-90 visant à préciser les normes de protection des rives, du littoral et des plaines inondables suite à la modification du schéma d'aménagement régional par le règlement 2006-138 de la MRC de Mékinac.
 - b) Adoption du projet de règlement 238-2006 modifiant le règlement 11-90 concernant la protection des rives et du littoral suite à la modification du schéma d'aménagement régional par le règlement 2006-138 de la MRC de Mékinac
19. Lavage des chaises et paravents dans le centre local d'emploi.

20. Guy Jacob demande de continuer les travaux de fossé en face de la 12^{ème} avenue nord.
21. Adoption du programme de diversification de la municipalité de Sainte-Thècle.
22. Demande d'appui au député fédéral dans le dossier d'interurbain gratuit avec Shawinigan et Trois-Rivières.
23. Autorisation de signature pour les promesses d'achat de terrain de Gaétan Groleau et Michel Proteau.
24. La Société des Égouts Vallée-Proteau/demande de prise en charge du réseau d'égout sanitaire par la Municipalité de Sainte-Thècle
25. Régularisation de la propriété du 261 à 265 rue Saint-Jacques/empiètement sur le terrain de la municipalité de Sainte-Thècle (vente ou cession). Occupation sans titre d'une partie de terrain lot 84-55-P par Christian Veillette.
26. Vaccination des employés municipaux contre l'hépatite A.
27. Consultants MESAR/prioriser un projet pour présenter au programme d'aide financière gouvernementale du Fond sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) ou Modernisation d'infrastructure d'aqueduc, d'égout et de voirie locale (taxe sur l'essence)
28. Carrefour jeunesse-emploi /prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, catégorie entreprise.
29. Demande de Claudette Arbour/abri d'auto sur le débarcadère du Lac Traverse
30. Demande de la Jean-Marie Tardif/congé de taxes pour l'usine Groleau Inc.
31. Affaires en suspend :
 - a) Dossier du lac des Chicots
 - b) Dossier des noms de rues
32. Questions de l'assistance
33. Affaires nouvelles:
 - a) Refinancement du prêt pour la construction du garage pour l'incendie.
 - b) Amélioration de la Salle Aubin
34. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-309 :

Adoption du procès-verbal de la séance du mois de novembre 2006

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 6 novembre 2006, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monsieur André Lacombe conseiller municipal dépose sa déclaration des intérêts pécuniaires.

Correspondance reçue en novembre 2006

- **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Réception du bulletin « Muni-Express », numéro 13, daté du 26 octobre 2006 traitant de la transmission des comptes de taxes municipales par voie électronique. Annexe « A »

- **Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

La Photocartotheque québécoise désire nous informer qu'à compter du 7 décembre 2006, la distribution des cartes sur papier et des photographies aériennes sera confiée à des concessionnaires qualifiés à qui les municipalités devront adresser leurs commandes. Un nouveau site Internet sera également disponible et suite à la mise en place de ce nouveau site, la Photocartotheque québécoise changera de nom pour prendre celui de Géoboutique Québec.

- **Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec**

Réception du bulletin d'information « Le résolu », volume 1, numéro 13, daté du 20 novembre 2006 traitant du dévoilement du plan d'accès aux services chirurgicaux pour la Mauricie et le Centre-du-Québec qui permettra quelques 1 180 chirurgies supplémentaires cette année.

L'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec désire convier les municipalités responsables d'un service de premiers répondants à une première rencontre qui se tiendra le 5 décembre prochain au CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan pour faire le point sur les activités actuelles des services de premiers répondants en plus d'entamer les travaux pour la signature d'un prochain protocole d'entente.

- **Aréo-feu Ltée**

Réception d'un courriel contenant un document émis par MSA qui concerne les changements attendus de la norme NFPA 1981 et 1982 sur les appareils respiratoires en février 2007. Ces importants changements auront une incidence importante sur le prix des appareils respiratoires dès février 2007. Une hausse de 2000.00\$ par ARA est envisagée.

- **Association des directeurs municipaux du Québec**

Réception du bulletin « *Membres en direct* », volume 6, numéro 9, d'octobre 2006 traitant de la démocratie municipale au Québec et des nouveaux systèmes de votation expérimentés aux élections municipales de novembre 2005 ainsi que la révision de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Réception du bulletin « Mini – Scribe », volume 15, numéro 12, traitant de la réglementation du rapport du maire et de la tarification des exploitations agricoles. Annexe « B »

- **Association des propriétaires de chalets du Lac du Jésusite**

Suite aux recommandations du Ministère de la Faune concernant l'ensemencement du Lac du Jésusite, l'Association demande à la municipalité s'il serait possible de soutenir le potentiel récréotouristique de cette activité en utilisant un programme similaire à celui qui a servi à aménager les sentiers pédestres. Annexe « C »

- **AST**

Réception du bulletin « *Info Assurances AST* » volume 4, numéro 2, de novembre 2006, traitant de la franchise d'un régime de frais médicaux et de l'intégration de la rente de retraite de la RRQ dans le cas d'invalidités.

Réception du bulletin « *Info Ressources Humaines AST* » volume 5, numéro 3, de novembre 2006, traitant entre autres de la façon de retenir ses employés dans un contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre.

- **Camion Hélie**

Réception d'un courriel nous indiquant une offre concernant 4 véhicules (incendie, déchet et sableuse). Les détails de chacun de ces véhicules sont inclus dans le courriel.

- **Caserne 1**

Cette entreprise spécialisée dans les besoins en matière d'incendie et accréditée par l'ULC désire nous présenter ses produits par voie de lettre. Son inventaire comprend entre autres des autopompes, des minis pompes, des camions citernes, des unités de sauvetage et des appareils d'élévation.

- **Chambre de commerce de Mékinac**

Réception d'une invitation au Gala Reconnaissance 2006 sous le thème « Bâtir son rêve » qui aura lieu le 25 novembre 2006, à l'auditorium Gratien Gélinas de l'École secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite. Ce gala rend hommage aux entreprises de la région, contribue à stimuler la communauté d'affaires et met en valeur le potentiel et l'expertise des entrepreneurs de Mékinac.

- **Chantiers jeunesse**

L'organisme Chantiers Jeunesse est à la recherche de partenaires d'accueil ayant un projet de développement local ou régional stimulant et soutenu par le milieu qui vise l'amélioration du cadre de vie d'une collectivité.

- **CLD Mékinac**

Réception du bulletin « Nouvelles du CLD Mékinac » de novembre 2006 traitant notamment du forum de la Municipalité de Sainte-Thècle, de l'implantation du « Livre de bord Mékinac » et du calendrier des activités dans Mékinac en décembre. Annexe « D »

- **Commission de protection du territoire agricole du Québec**

Réception du compte rendu de la Commission indiquant sa compréhension de la demande de monsieur Daniel Allard et son orientation préliminaire à l'égard de celle-ci. Toute personne intéressée à présenter des observations écrites doit le faire dans les 30 jours suivants la date indiquée sur le compte rendu.

- **Conseil des arts et des lettres**

Réception d'un communiqué daté du 24 novembre 2006 et intitulé « Le Prix à la création artistique du CALQ de 5 000\$ en Mauricie décerné à Guy Langevin ». Ce communiqué nous informe que le prix mentionné a été remis à l'artiste graveur trifluvien pour la qualité de ses œuvres et son engagement dans le milieu artistique.

- **Corps de Cadets de l'armée 2526**

Réception d'une lettre de remerciements pour l'implication financière de la municipalité dans leur « Déjeuner bénéfice » qui a eu lieu le 15 octobre à la salle Aubin de Sainte-Thècle et qui a permis de servir 137 déjeuners.

- **Curriculum vitae**

Sylvain Lévesque, 14, rue Léopold-Besner, Blainville, recherche un poste en gestion de projets

- **Demande de prix de location de machinerie pour déneigement 2006-2007**

Ferme du Lac Travers 1998
Georges Paquin Excavation et Terrassement
Réjean Dontigny
Annexe « E »

- **Direction de l'évaluation foncière**

Conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale, le directeur de l'évaluation foncière désire nous informer de la proportion médiane et du facteur comparatif du rôle d'évaluation de la municipalité pour 2007. La proportion médiane sera donc de 90% et le facteur comparatif sera 1.11.

- **Fédération Québécoise des Municipalités**

Réception d'un communiqué daté du 3 novembre 2006 et intitulé « La FQM participe à un colloque regroupant des élus de la Francophonie ». À ce colloque, M. Généreux traitera des possibilités d'échanges d'expériences de décentralisation entre le Québec et les autres territoires francophones ailleurs dans le monde.

Réception d'un communiqué daté du 9 novembre 2006 et intitulé « Bernard Généreux présidera le Conseil permanent sur les services policiers pour les deux prochaines années ». Ce conseil, créé en début d'année suite à une proposition de la FQM, a pour tâche de conseiller le ministre de la Sécurité publique sur toutes les questions relatives au développement des services policiers au Québec. À ce titre, il permet aux élus municipaux de prendre part au développement des orientations et des stratégies relatives à la desserte policière.

Réception d'un communiqué daté du 10 novembre 2006 et intitulé « 3^e Forum des Comités de sécurité publique : la FQM présente ses attentes ». Dans le cadre de ce forum, la FQM tient à reformuler son exigence de ramener à 50% la contribution municipale relative à la facture pour les services de la Sûreté du Québec et souhaite que le gouvernement profite d'une mise à jour de la *Loi sur la police* pour accorder davantage de responsabilités aux élus qui siègent sur les CSP.

Réception d'un communiqué daté du 27 novembre 2006 et intitulé « La FQM se réjouit de l'avancée du Projet Eastmain 1-A ». Un certificat d'autorisation pour la réalisation du projet Eastmain 1-A est émis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs à Hydro-Québec. Ceci constitue une étape importante en vue de la réalisation du plus important projet hydroélectrique de la présente décennie au Québec.

Réception d'un communiqué daté du 30 novembre 2006 et intitulé « La FQM tiendra un forum avec les municipalités dévitalisées ». La FQM a annoncé la tenue d'un forum avec les municipalités en mars 2007. Cette rencontre réunira près de 200 municipalités

et aura pour but d'en arriver à la proposition d'un nouveau pacte social avec les régions du Québec. Annexe « F »

La FQM désire nous informer par voie de lettre qu'elle a fait parvenir à notre MRC l'offre de renouvellement de notre adhésion pour 2007 à la FQM. Cette dernière nous transmet également son « Rapport d'activités 2005-2006 » qui permettra à la municipalité de prendre connaissance, de façon plus détaillée, des dossiers défendus et des activités qui ont été offertes au cours des derniers mois.

Réception d'une lettre de remerciements adressée à toutes les MRC et municipalité qui ont envoyé des résolutions d'appui pour le renouvellement de la *Politique nationale de la ruralité*. Ce geste posé a permis de remettre à la ministre des Affaires municipales et des Régions 347 résolutions demandant à ce que le renouvellement de la PNR se fasse le plus tôt possible afin de ne pas nuire aux projets en cours et qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'application des pactes ruraux.

La FQM désire nous informer qu'elle a conclu une entente avec le Mouvement Desjardins pour appuyer les décideurs municipaux dans leurs décisions en matière d'acquisition de matériel fixe ou roulant, ou de tout autre bien. Puisque chaque année, les municipalités et les MRC doivent prendre des décisions difficiles impliquant des déboursés importants, les caisses et les centres financiers aux entreprises Desjardins pourront dorénavant financer tout bien acheté par un organisme municipal qui désirerait en étaler le paiement, grâce au programme PROFAM.

Réception du bulletin Dernière heure intitulé « Voirie locale et ponts : le MTQ a entendu la FQM et mettra à jour les programmes » nous indiquant que le Ministère des Transports s'est engagé à analyser les besoins financiers des municipalités au cours des prochains mois et il sera question de proposer des modifications aux critères actuels des programmes d'aide à la voirie locale et aux ponts, dans le cadre d'un comité technique réunissant la FQM, le MTQ et le Ministère des Affaires Municipales.

- **Femmes de Mékinac**

Réception du bulletin « *Autour d'Elles* », numéro 17, d'octobre 2006 parlant de l'image corporelle, des activités passées et à venir et d'un cahier spécial intitulé « *Condition féminine – Volet Entrepreneuriat et Politique* ».

Réception par courriel des « *Nouveautés et Actualités Novembre 2006* » traitant de la mise à jour du *Répertoire des femmes au pouvoir de la MRC de Mékinac* et de la campagne de mobilisation populaire « *Lutter contre les agressions sexuelles, tout un casse-tête* » des CALACS.

Réception d'un communiqué annonçant la Journée Nationale de Commémoration et d'Action contre la violence faite aux femmes qui aura lieu le 6 décembre. Le centre de femmes invite les femmes à rencontrer madame Justine Perron, la tante d'une victime de la tragédie de la Polytechnique de Montréal en 1989.

- **Fondation de la Faune**

Réception du bulletin « *Le Riverain* », volume 1, numéro 1, de novembre 2006. Ce bulletin d'information est publié dans le cadre du programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole et dresse un bilan de la première année du programme.

- **Michel Cloutier**

En son nom et au nom de ses trois sœurs, Édéenne, Gaétanne et Marie, monsieur Michel Cloutier tient à remercier la municipalité d'avoir accepté de rendre hommage à leur père Joseph V. Cloutier en donnant son nom au pont de la décharge du Lac des Jésuites qui relie anciennement ses terres.

- **Mission HGE**

Mission HGE désire rappeler à la municipalité qu'elle peut obtenir de cette entreprise une estimation budgétaire concernant la mise en place d'une gestion des ouvrages, associée à un programme d'entretien ainsi qu'un suivi de l'aquifère pour assurer la pérennité de nos ressources en eau souterraine.

- **MRC de Mékinac**

Réception d'un chèque de 20 000\$ représentant le deuxième versement dans le cadre du Programme de mise en valeur du milieu forestier volet II.

Réception d'un chèque de 10 000\$ représentant le versement final pour le Programme de mise en valeur du milieu forestier volet II.

- **Mutuelle des Municipalités du Québec**

Réception d'un communiqué intitulé « *La MMQ tiendra une grande Opération burinage mercredi le 22 novembre prochain dans près de 900 municipalités du Québec* ». Dans le cadre du *Mois de la prévention MMQ*, la MMQ tiendra sa première campagne de burinage exclusivement dédiée aux municipalités dans le but de prévenir le vol des biens municipaux. Une trousse de burinage nous a également été envoyée.

Réception du bulletin « Flash MMQ », volume 2, numéro 10, d'octobre 2006 traitant des actions nécessaires à la préparation des municipalités pour la période hivernale.

- **Offre de services**

HSL usinage numérique, entreprise de la région Mékinac, désire offrir ses services pour des pièces usinées.

- **Québec Municipal**

Réception d'un bulletin d'information nous indiquant que la ministre des Affaires municipales et des Régions annonce l'octroi de 20,7 M\$ pour financer les programmes Rénovation Québec (13,7 M\$) et RénoVillage (7 M\$) mis en œuvre par la Société d'habitation du Québec pour financer les rénovations en milieu rural.

Réception d'un bulletin d'information nous indiquant que la FQM développe un projet de mutuelle de l'énergie éolienne afin de permettre aux communautés locales de maximiser les retombées économiques des projet devant être mis en place sur leur territoire . Annexe « G »

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

La RGMR de la Mauricie désire nous rappeler que la municipalité a adhéré au programme de gestion des vidanges de fosses septiques de la Régie et qu'il incombe, de

ce fait, à la municipalité de faire parvenir à la Régie tout changement dans les dossiers des propriétaires les affectant.

- **Sûreté du Québec**

Le poste de la MRC Mékinac nous fait parvenir une copie de la lettre envoyée à la pharmacie Camille Girard concernant les deux fausses alertes du système d'alarme de la pharmacie.

- **Tourisme Mauricie**

Réception d'une invitation au processus de consultation portant sur la révision du Plan de développement de l'Association touristique régionale de la Mauricie qui aura lieu le mardi, 21 novembre 2006 au Salon VIP du Festival Western de Saint Tite. Cette rencontre aura pour but de recueillir la vision et les objectifs en termes de planification pour chacune des sous-régions de la Mauricie.

Réception d'un communiqué de presse daté du 16 novembre 2006 intitulé « Rendez-vous touristique Desjardins de la Mauricie 2007 ». Cette première édition aura lieu les 24 et 25 mars 2007 à l'Espace Shawinigan et prendra la forme d'un salon promotionnel qui permettra à plus de 50 entreprises touristiques de la région de présenter leurs produits et services à la population de la Mauricie.

Réception d'un courriel nous indiquant que l'édition 2007 des Grands Prix du tourisme québécois est maintenant lancée. Les détails du concours et le guide de candidature est disponible à l'adresse suivante : www.bonjourquebec.com/grandsprix

Réception par courriel des offres de Plans de Visibilité offerts par Tourisme Mauricie pour bâtir une campagne de promotion en 2007.

- **Union des municipalités du Québec**

Réception du dossier d'adhésion de la municipalité à l'UMQ pour l'année 2007 contenant des informations sur les activités, les produits et les services de l'UMQ.

Réception d'un communiqué daté du 27 novembre 2006 intitulé « Déséquilibre fiscal : Le discours du ministre Flaherty conforte l'UMQ dans ses représentations » qui désire nous rappeler que dans la recherche de solutions durables au financement des infrastructures, une des pistes de solution que recommande l'UMQ aux deux autres ordres de gouvernements est de céder aux municipalités, l'équivalent d'un demi-point de la TPS, afin de combler le manque à gagner annuel de 500 M\$ pour le financement des infrastructures.

- **Unité Régionale de Loisir et de Sport de la Mauricie**

Réception des résultats d'un sondage de l'URLSM sur les camps de jour tenus dans les différentes municipalités de la Mauricie au courant de l'été 2006. Annexe « H »

Réception du compte-rendu du 2^e Colloque régional sur les sentiers récréatifs en Mauricie qui a eu lieu le samedi, 4 novembre 2006. Ce compte-rendu parle notamment des divers sujets qui ont été abordés pour chacune des MRC de la Mauricie et donne un aperçu de la répartition des sentiers récréatifs par villes ou MRC en Mauricie.

Rés. 2006
12-310:

Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de novembre 2006

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste des dépenses incompressibles effectuées pendant le mois de novembre 2006 (ref. résolution 2006-01-006)

0000. Caisse Populaire (Salaire des élus pour novembre 2006)		
- André C. Veillette	1 005.73	
- Vallée Alain	341.88	
- Lacombe André	341.88	
- Déry France	341.88	
- Plamondon Tommy	341.88	
- Tessier Jacques	341.88	
- Allard Daniel	341.88	3 057.01
0000. Caisse Populaire (Salaire semaine du 04-11-06)		
- Paillé Louis	501.17	
- Martel Claude	237.08	
- Richard Yvon	453.83	
- Piché Jean-Yves	508.58	
- Gonneville Gérald	473.42	
- Fiset Valérie	416.45	
- Dumas Louise	229.62	
- Vallée Yves	458.88	
- Bédard Marcel	166.77	
- Trudel Jimmy	69.35	3 515.15
0000. Caisse Populaire (Salaire semaine du 11-11-06)		
- Paillé Louis	542.32	
- Martel Claude	237.08	
- Richard Yvon	450.31	
- Piché Jean-Yves	508.58	
- Gonneville Gérald	473.42	
- Fiset Valérie	416.45	
- Dumas Louise	229.62	
- Vallée Yves	458.88	
- Bédard Marcel	189.17	
- Trudel Jimmy	43.34	
- Francis Lavoie (griefs 2006-4 et 2006-5)	449.15	3 998.32
0000. Caisse Populaire (Salaire semaine du 18-11-06)		
- Paillé Louis	542.32	
- Martel Claude	237.08	
- Richard Yvon	453.83	
- Piché Jean-Yves	508.58	
- Gonneville Gérald	494.59	
- Fiset Valérie	416.45	
- Dumas Louise	229.62	
- Vallée Yves	458.88	
- Bédard Marcel	191.03	
- Trudel Jimmy	69.35	3 601.73
0000. Caisse Populaire (Salaire semaine du 25-11-06)		
- Paillé Louis	542.32	
- Martel Claude	237.08	
- Piché Jean-Yves	508.58	
- Fiset Valérie	437.69	

- Dumas Louise	229.62	
- Bédard Marcel	189.17	
- Trudel Jimmy	69.35	2 213.81
0000. Revenu Québec : Impôt, RRQ et FSS octobre 2006		5 531.44
0000. Revenu Canada : Impôt et Assurance emploi réduit octobre 2006		2 022.43
0000. Revenu Canada : Impôt et Assurance emploi régulier octobre 2006		539.84
0000. Télus : téléphone Parc St-Jean		94.34
0000. Télus : téléphone caserne		91.41
0000. Télus : téléphone bibliothèque		62.98
0000. Télus : téléphone bureau municipal		719.53
0000. Hydro-Québec : électricité chauffage Hôtel de Ville		2 210.52
0000. Hydro-Québec : éclairage public		1 838.10
0000. Hydro-Québec : électricité pompes Chicots		601.25
0000. Hydro-Québec : électricité garage municipal		225.77
0000. Hydro-Québec : électricité caserne		600.31
0000. Agritex : location du tracteur		735.81
0644. Promotion Sainte-Thècle: subvention CLD PAIMR		1 000.00
0645. Opération Nez Rouge : aide financière		100.00
0646. École secondaire Paul LeJeune: publicité album finissants		45.00
0647. La Capitale : assurances collectives novembre 2006		1 536.92
0648. C.S.N. : cotisations syndicales octobre 2006		311.28
0649. Syndicat employés municipaux Mauricie : grief 2005-02	170.00	
0650. Daniel Lapointe : bulletin municipal d'octobre 2006		255.00
0651. Sogetel Inc. : service d'hébergement site web		148.08
0652. Pitney Bowes : contrat timbreuse 01/12/06 au 28/02/07		242.92
0653. Bibliothèque municipale : compensation salariale		650.00
0000. Caisse Populaire de Sainte-Thècle		
- Dépôt REER octobre 2006	2 053.40	
- Remboursement intérêts prêt PADEM	17 404.96	
- Remboursement intérêts prêt ascenseur	2 229.05	
- Remboursement prêt aqueduc règlement 21-91	25 917.27	
- Intérêts sur marge de crédit	1.65	
- Frais de relevé novembre 2006	5.00	44 611.33

SOUS-TOTAL DES DÉPENSES DU MOIS DE NOVEMBRE 2006 80 560.28

AUTRES DÉPENSES

0000. Caisse Populaire (Salaire des pompiers novembre 2006)		
- Beaudoin André	144.99	
- Francoeur Yvan	103.57	
- Paquin Pierre	41.43	
- Paquin Yves	41.43	
- Dionne Dany	72.50	
- Marcotte Éric	72.50	
- Piché Jean-Yves	72.50	
- Bacon Stéphane	72.50	
- Plamondon David	41.43	
- Ricard Jacques	31.07	
- Plamondon Tommy	51.78	
- Delisle Steve	72.50	
- Dionne Sylvain	72.50	
- Leclerc Steve	93.21	
- Beaudoin André	202.75	
- Francoeur Yvan	25.49	1 212.15
0654. Aréo-Feu : 5 bunker suits noirs pour pompiers		6 495.15
0655. Ascenseurs ThyssenKrupp : entretien monte-personne		231.32
0656. Association des directeurs municipaux du Québec		
- formation « Fiscalité agricole et périm. compt. Louis	170.93	
- formation « Fiscalité agricole et périm. compt. Valérie	170.93	341.86

0657.	Astral Radio : publicité à la radio		2 563.88
0658.	Belforêt : transport concassé pour rue Dupont		721.30
0659.	Les Entreprises C.G. Bertrand Inc :		
	- accotements et rue Dupont	2 401.85	2 401.85
0660.	Béton Vibré : allonge puisard rue Dupont		143.58
0661.	Biolab :		
	- analyse eau potable	889.38	
	- analyse eau potable	246.93	
	- analyse eau usée	64.95	
	- analyse eau brute	113.95	
	- analyse eau potable	304.87	1 620.08
0662.	Boutique Fleur de Mai		34.19
0663.	C.R.S.B.P. CQLM : affiche bibliothèque et papeterie		53.91
0664.	Canadien National :		
	- entretien passages à niveau	630.00	
	- entretien passage à niveau	280.34	910.34
0665.	Carrières Crête Inc. : pierres mise à niveau et accotements		3 110.05
0666.	Centre de gestion de l'équipement roulant: location véh. incendie oct.		2 015.78
0667.	Services Forestiers Patrick Chabot: étude vill. Lac Bouton, LeJeune		4 001.76
0668.	Clément Morin : achat de livres pour bibliothèque		662.28
0669.	Clinique Vétérinaire St-Tite : euthanasie d'un chien		91.16
0670.	Comptoir d'escompte Moreau :		
	- articles pour bureau municipal	10.45	
	- articles pour forum sur le développement économique	107.19	
	- perforatrice service incendie	7.17	
	- cartouches d'encre bureau Jean-Yves Piché	95.64	220.45
0671.	Constructions et Pavages Continental :		
	- asphalte diverses rues	19 895.83	
	- asphalte rue Dupont et chemin St-Michel Nord	23 283.83	43 179.66
0672.	Consultants Mesar Inc. :		
	- ingénieur aqueduc et égout rue Charles-Audy	2 279.00	
	- ingénieur mise à niveau aqueduc	2 193.54	4 472.54
0673.	Distribution M.C. : produits d'entretien Hôtel de Ville		61.47
0674.	Jean-Luc Dontigny : accotements et Lac Bouton		2 091.78
0675.	Réjean Dontigny : foulage conteneurs garage municipal		159.53
0676.	Dufort et Lavigne Ltée : matériel pour Coop Santé		288.83
0677.	Daniel Durocher: réparations lumières prises électriques		852.80
0678.	Les Entreprises Roger Bacon		328.00
0679.	Les Entreprises St-Ubald Inc.		
	- 1 ^{er} versement contrat de déneigement	31 602.13	
	- 1 ^{er} versement déneigement (rue des Hêtres, de l'Anse)	3 209.59	34 811.72
0680.	Équipements H.M. : nettoyage accotements		656.35
0681.	G.A Automobile : camion, sableuse, trailer, outils, sapins de Noël		354.57
0682.	Garage René Lefebvre : réparation aile gauche camion GMC		817.50
0683.	Garage Roger Plamondon : essence et réparation camion		414.42
0684.	Georges Paquin : mise en valeur, aqueduc, pavillon St-Gabriel, accotements, patinoire et voirie diverse		2 818.69
0685.	Gestar : accompagnement pour archives 10 novembre		803.35
0686.	Groupe CLR :		
	- équipement radio pour réservoir	6 079.80	
	- chaînes pour télépage pompier	88.54	6 168.34
0687.	Marcel Guimond & Fils :		
	- nivelage des chemins, accotements, mise en valeur	7 067.77	
	- niveleuse chemin Joseph St-Amant	1 640.89	8 708.66
0688.	Hebdo Mékinac Des Cheneaux : publicité spectacle E. Masson		119.65
0689.	J.M. Sports enrg. : tracteur et balai-mécanique		218.44
0690.	Langlois, Kronstrom, Desjardins :		
	- affaires générales 327500-1	316.21	
	- griefs 2005-01 et 2005-02	213.66	529.87
0691.	Lapointe, Daniel : mise à jour site Internet		60.00
0692.	LCS Inc : inspection conduites rue Charles-Audy		705.07

0693.	M.R.C. Mékinac :		
	- service internet et fibre optique juillet à décembre 2006	1 200.00	
	- mutations pour octobre 2006	48.00	
	- enfouissement octobre 2006	3 685.25	
	- frais d'adhésion octobre 2006	341.28	
	- crédit fosses septiques	-281.00	4 993.53
0694.	Médi-Sélect : stéthoscope électronique Coop Santé		458.08
0695.	Ministère des Finances : redevance annuelle ascenseur		69.66
0696.	Municipalité de St-Adelphe : cahiers d'exercice service incendie		65.60
0697.	Peintures Récupérées du Québec Inc. : déchets de peinture		69.83
0698.	Pétrole de la Mauricie :		
	- huile à chauffage Hôtel de Ville 2/11	346.92	
	- huile à chauffage Hôtel de Ville 28/11	301.26	
	- huile à chauffage garage municipal 2/11	204.81	
	- huile à chauffage garage municipal 28/11	185.75	
	- huile à chauffage caserne 2/11	425.09	
	- huile à chauffage caserne 28/11	243.05	1 706.88
0699.	Pierre Naud : Hôtel de Ville, Pavillon St-Gabriel, incendie, aqueduc		1 862.23
0700.	Pierre Naud : annulé		
0701.	Pomplo : chlore pour eau		100.13
0702.	Portes Ro-Ma Inc : remplacement porte garage municipal		3 390.01
0703.	Postes Canada : bulletin municipal octobre 2006 forum 20 nov.		298.68
0704.	Protection Incendie CFS Ltée : entretien d'extincteurs et cylindres d'air		101.25
0705.	Publicité Gilles : 510 épinglettes		1 149.87
0706.	Quincaillerie Lafrance : pavillon St-Gabriel, Hôtel de Ville, déneigement		887.85
0707.	Réal Huot Inc : adaptateur pour percer tuyau d'aqueduc		128.11
0708.	Rénoflex : glissières pont route Marchand et St-Michel Nord		15 742.88
0709.	Services Matrec :		
	- location de bacs	889.36	
	- collecte des déchets domestiques pour novembre 2006	6 010.92	6 900.28
0710.	SignoPlus : panneaux de signalisation		795.94
0711.	Toitures Brouillard & Lévesque : toiture Hôtel de Ville		8 888.10
SOUS-TOTAL DES AUTRES DÉPENSES DE NOVEMBRE			183 061.24
TOTAL DES DÉPENSES DE NOVEMBRE 2006			<u>263 621.52</u>

Rés. 2006
12-000 :

Approbation des comptes

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de novembre 2006 au montant de 263 621.52 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Une copie de l'état des revenus et des dépenses de la municipalité pour le mois de novembre 2006 est remise aux membres du conseil ainsi qu'une estimation des résultats au 31 décembre 2006.

Rés. 2006
12-312 :

Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Saint-Michel Nord

CONSIDÉRANT qu'une subvention de 15 000 \$ a été accordée à la Municipalité de Sainte-Thècle par la Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la région de la Mauricie, Madame Julie Boulet, pour l'amélioration des chemins Saint-Michel Nord et de la rue Dupont référence lettre du 12 juillet 2006;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration le chemin Saint-Michel Nord s'élèvent à 26 012.41 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Saint-Michel Nord pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Saint-Michel Nord dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-313 :

Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Dupont

CONSIDÉRANT qu'une subvention de 20 000 \$ a été accordée à la Municipalité de Sainte-Thècle par la Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la région de la Mauricie, Madame Julie Boulet, pour l'amélioration des chemins Saint-Michel Nord et de la rue Dupont référence lettre du 9 août 2006;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration la rue Dupont s'élèvent à 33 948.55 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Alain Vallée et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Dupont pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Dupont dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-314 :

PG Systèmes d'Information/Renouvellement des contrats d'entretien et soutien des applications pour 2007

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle renouvelle les contrats d'entretien et soutien des applications avec la compagnie PG Systèmes d'Information pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007 au montant de 5 606.34 \$, taxes incluses, pour les financiers et 962.88 \$, taxes incluses, pour la gestion du territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-315:

CRSBP/Confirmation des représentants officiels pour 2007

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle confirme la nomination de **France Déry**, conseillère, à titre de représentante municipale élue et reconduit **Thérèse Lemelin** à titre de responsable pour la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques – Mauricie – Bois-Francs – Lanaudière Inc., et ce pour l'année 2007. Ces deux personnes représenteront la Bibliothèque municipalité de Sainte-Thècle lors de l'assemblée générale annuelle et lors de rencontres organisées de temps à autre à leur intention par le CRSBP.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-316:

CTA Mékinac/Adhésion 2007

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Daniel Allard et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle:

- adopte les prévisions budgétaires 2007 de la Corporation Transport Adapté Mékinac au montant de 138 850 \$.
- adhère au service de transport adapté de la CTA Mékinac pour l'exercice financier 2007.
- adopte le montant de la cotisation de 5 402 \$ laquelle sera acquittée en deux versements égaux, le premier en janvier 2007 et le second en juillet 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-317 :

Personnes endettées envers la corporation pour taxes municipales non payées

ATTENDU QUE les membres du conseil ont approuvé la liste des arriérés de taxes en date du 1^{er} décembre 2006 représentant une somme de 50 892.59 \$;

ATTENDU QUE des avis de rappel ont été expédiés aux retardataires, à savoir, le 2 mai 2006, le 31 juillet 2006, le 3 octobre 2006 et le 1 novembre 2006;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement de transmettre à la Cour municipale de la Ville de Saint-Tite, pour paiement, les comptes d'arrérages figurant sur ladite liste qui sont supérieurs à 50 \$ et pour lesquels aucun arrangement n'a été pris le 31 décembre 2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-318:

Préposé à la patinoire/Date de retour au travail

CONSIDÉRANT l'annexe *B+ de la convention collective de travail entre la Municipalité de Sainte-Thècle et le Syndicat régional des employés municipaux de la Mauricie (CSN) - section Sainte-Thècle concernant l'horaire de travail du préposé à la patinoire;

CONSIDÉRANT la lettre d'entente avec les employés syndiqués de la municipalité à l'effet qu'ils ne s'opposeront pas à l'embauche d'un employé ayant moins d'ancienneté pour faire l'entretien de la patinoire ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle mandate André C. Veillette, maire et Jacques Tessier, conseiller pour déterminer la date et procéder à l'engagement du préposé à la patinoire pour la saison 2006-2007 parmi les employés des travaux publics. Le préposé à la patinoire effectuera le travail selon l'horaire établi par la convention collective pour ce poste (36 heures par semaine) et fera en plus 4 heures comme journalier selon les besoins de l'employeur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-319 :

Surveillance à la patinoire les samedis, dimanches et les jours de congé du préposé

CONSIDÉRANT QUE l'horaire du préposé à la patinoire est fixé du lundi au vendredi, 13 h à 17 h et 18 h 30 à 21 h ;

CONSIDÉRANT les congés de Noël et du Jour de l'An ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Alain Vallée, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle mandate André C. Veillette, maire et Jacques Tessier pour déterminer la date et procéder à

l'engagement de Marcel Bédard comme surveillant à la patinoire les samedis, dimanches et les jours de congé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-320 :

Vacances à Jean-Yves Piché du 18 décembre 2006 au 9 janvier 2007

CONSIDÉRANT que durant sa période de vacances Jean-Yves Piché travaillera de façon sporadique pour effectuer la surveillance de l'eau potable, usée et la voirie;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par France Déry, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte que Jean-Yves Piché prenne des vacances du 18 décembre 2006 au 9 janvier 2007.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion :

Daniel Allard, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera ou verra à présenter à une séance subséquente de ce conseil un règlement visant à modifier le règlement 210-2003 et le règlement 227-2005 «Pour modification au règlement concernant la circulation et le stationnement

Avis de motion :

Jacques Tessier, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera ou verra à présenter à une séance subséquente de ce conseil un règlement visant à modifier le règlement 210-2003 et le règlement 227-2005 «Pour permettre » modification du règlement concernant les alarmes

Avis de motion :

Tommy Plamondon, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera ou verra à présenter à une séance subséquente de ce conseil un règlement visant à modifier le règlement 210-2003 et le règlement 227-2005 «Pour permettre la c) modification du règlement concernant les animaux

Avis de motion :

Alain Vallée, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera ou verra à présenter à une séance subséquente de ce conseil un règlement visant à modifier le règlement 210-2003 et le règlement 227-2005 «Pour permettre la d) modification du règlement concernant le colportage.

Avis de motion :

France Déry, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera ou verra à présenter à une séance subséquente de ce conseil un règlement visant à modifier le règlement 210-2003 et le règlement 227-2005 «Pour permettre la e) modification du règlement concernant l'eau potable

Avis de motion :

André Lacombe, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera ou verra à présenter à une séance subséquente de ce conseil un règlement visant à modifier le règlement 210-2003 et le règlement 227-2005 «Pour permettre f) modification du règlement concernant les nuisances.

Avis de motion :

Daniel Allard, conseiller, donne avis de motion qu'il présentera ou verra à présenter à une séance subséquente de ce conseil un règlement visant à modifier le règlement 210-

2003 et le règlement 227-2005 «Pour permettre la g) modification du règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

Rés. 2006
12-321 :

Rencontre sociale des élus et des employés de la Municipalité de Sainte-Thècle

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle organise une rencontre sociale le 21 décembre 2006 à 17 heures au Club de Ski de fond le Geai Bleu ou à la salle Aubin avec les membres du conseil, les employés municipaux, les pompiers et les bénévoles des la bibliothèque municipale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-322 :

Service d'incendie demande d'installation de lavabos à la caserne

CONSIDÉRANT que le service d'incendie nous demande d'installer des lavabos pour laver leurs appareils respiratoires à chaque utilisation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Daniel Allard et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'installation de 3 lavabos à la caserne pour un montant de 339.35 \$ pour le service d'incendie de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Service d'incendie demande d'aide matérielle et financière pour leur festival des pompiers

Cette demande sera traitée lors de la préparation des prévisions budgétaires de la municipalité de Sainte-Thècle pour l'année 2007. André C. Veillette, maire rencontrera le directeur du service incendie André Beaudoin avec le conseiller Tommy Plamondon.

Rés. 2006
12-323 :

Service d'incendie demande d'engagement de Stéphane Magnan comme pompier volontaire

CONSIDÉRANT la demande du service incendie de Sainte-Thècle de prendre en probation Stéphane Magnan pour le poste de pompier volontaire ;

CONSIDÉRANT que le service des incendies compte actuellement dix-neuf membres ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- autorise Stéphane Magnan à participer aux pratiques des pompiers, en tant qu'apprenti, pour une période d'essai de quatre mois.
- autorise la présence de cette recrue en tant qu'observateur **seulement** lors d'un incendie

CONDITIONNELLEMENT :

- à sa disponibilité.
- à ce que cette personne soit jugée apte physiquement, par un médecin, à devenir membre du service et ce, à la suite d'un examen médical. Référence : article 6.1 du règlement 166-2000.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-324 :

Soirée de consultation concernant l'adoption du règlement pour la circulation des véhicules hors route

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle fera une soirée de consultation sur la modification du règlement numéro 210-2003 et 227-2005 permettant la circulation de véhicules hors route sur certains chemins municipaux. Le lundi 18 décembre 2006 à 19h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-325 :

RÈGLEMENT 237-2006 : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 186-2002 CONCERNANT L'HORAIRE POUR L'ACCÈS AUX CONTENEURS DU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier le règlement 186-2002 plus précisément l'article 2 concernant l'horaire pour l'accès aux conteneurs du garage municipal ;

ATTENDU QU'avis de motion a été donné lors d'une séance du conseil tenue le 6 novembre 2006;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le règlement suivant soit adopté.

Article 1 Préambule

Le préambule fait partie du présent règlement.

Article 2 : Horaire pour l'accès aux conteneurs du garage municipal

L'article 2 du règlement 186-2002 est remplacé par ce qui suit :

Le site sera ouvert tous les samedis, à partir du 15 décembre au 31 mars, de 9h00 à midi.

Le site sera ouvert tous les samedis, à partir du 1^{er} avril au 14 décembre, de 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00.

Article 3 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Directeur général

Maire

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Fermeture pour la période des fêtes de l'accès aux conteneurs du garage municipal

Le conseil ne ferme pas l'accès aux conteneurs du garage municipal pour la période des fêtes 2006-2007.

Rés. 2006
12-326 :

Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle demande d'aide financière

CONSIDÉRANT que la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle suite à l'acquisition de la bâtisse de Monsieur Luc Lachance au 271 rue Masson;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 200.00 \$ au Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-327 :

Club de gymnastique les Gymna-Thècles demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Club de gymnastique les Gymna-Thècles ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle paie la location du gymnase de l'école Masson pour le Club de gymnastique les Gymna-Thècles ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ne verse pas d'aide financière au Club de gymnastique les Gymna-Thècles

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Centre d'action bénévole de Mékinac demande d'aide financière

Cette demande est à l'étude en attendant le plan d'affaire de cet organisme.

Valérie Trépanier et Katia Hamelin invitation à une dégustation de vin et fromages

Le maire demande d'acheter deux billets pour cette activité.

Rés. 2006
12-328 :

Adoption du projet de règlement 235-2006 modifiant le règlement 8-90 visant à préciser les normes de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le projet de règlement 235-2006 modifiant le règlement de zonage 8-90 visant à préciser les normes de protection des rives, du littoral et des plaines inondables suite à la modification du schéma d'aménagement régional par le règlement 2006-138 de la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-329 :

Adoption du projet de règlement 238-2006 modifiant le règlement 11-90 visant à préciser les normes de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le projet de règlement 238-2006 modifiant le règlement relatif aux permis et certificats numéro 11-90 concernant la protection des rives et du littoral suite à la modification du schéma d'aménagement régional par le règlement 2006-138 de la MRC de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-330 :

Soumission de Pierre Lachance/lavage des chaises et paravents du Centre local d'emploi

CONSIDÉRANT l'offre de Pierre Lachance pour le lavage des paravents et des chaises du Centre local d'emploi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Pierre Lachance pour le lavage des chaises et des paravents du Centre local d'emploi au montant de 750.00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-331 :

Demande de Guy Jacob/travaux de fossé en face de la 12^e avenue Nord

CONSIDÉRANT la demande de Guy Jacob de terminer les travaux de fossé dans le chemin Saint-Michel nord face à 12^e avenue ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle continuera le fossé sur le coté nord du chemin Saint-Michel Nord face à la 12^e avenue jusqu'au ruisseau à coté du 2751 chemin Saint-Michel Nord. Ces travaux seront exécutés en 2007 aussitôt que la température le permettra.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-332 :

Adoption du programme de diversification de la Municipalité de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT le forum organisé par la municipalité de Sainte-Thècle auprès de la population dans le cadre du programme de diversification de sa localité ;

CONSIDÉRANT que lors de ce forum les citoyens ont identifié des actions à prendre pour diversifier notre économie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- a) priorise le développement des secteurs suivants :
 - 1) Favoriser le développement de l'hébergement touristique ;
 - 2) Favoriser le développement et la diversification de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi que le développement de produits de transformation ;
 - 3) Consolider les entreprises existantes et les promouvoir (assurer la survie des services de proximité) ;
 - 4) Favoriser le développement de la foresterie.
- b) l'action prioritaire sera :
 - 1) Élaborer un plan de développement local (incluant un plan d'urbanisme)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-333 :

Demande d'aide financière pour la préparation d'un plan de développement de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le Gouvernement du Québec a résolu d'appuyer la Municipalité de Sainte-Thècle dans sa démarche de diversification et de développement économique ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle est admissible au Fonds d'aide aux municipalités mono industrielles afin de soutenir les projets d'entreprises ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle a effectué un forum avec sa population pour savoir les actions et priorités à prendre pour le développement économique de sa localité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par France Déry et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac une aide financière maximale de 35 000\$ du Fonds de soutien aux territoires en difficulté pour faire élaborer un plan de diversification et de développement de son territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-334 :

Demande d'appui au député fédéral dans le dossier des interurbains gratuits avec Shawinigan et Trois-Rivières

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle a fait des demandes auprès de Télus et Bell pour élargir la zone d'appel local avec Shawinigan et Trois-Rivières depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT qu'aucune réponse favorable ne nous est parvenue à ce jour des deux entreprises en téléphonie ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle demande un appui du député Jean-Yves Laforest afin qu'il intervienne auprès du CRTC et des entreprises en téléphonie pour activé notre dossier d'élargissement de la zone d'appel local avec les villes de Trois-Rivières et Shawinigan.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-335 :

Autorisation de signature des promesses d'achat de terrain de Gaétan Groleau et Michel Proteau

CONSIDÉRANT les promesses d'achat préparées par Denis Marchildon, notaire pour l'achat des terrains de Michel Proteau (lots 100-C-P et 100-D-P) et Gaétan Groleau (lot 100-B-P)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité les promesses d'achat pour les terrains de Michel Proteau et Gaétan Groleau, tel que préparées par Denis Marchildon, notaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-336 :

Société des égouts Vallée-Proteau/demande de prise en charge du réseau d'égout sanitaire

CONSIDÉRANT la demande de la Société des égouts Vallée-Proteau à l'effet de remettre à la municipalité leur réseau d'égout sanitaire ;

CONSIDÉRANT que des informations devront être prises pour sur les modalités et les conséquences de cette prise en charge de ce réseau d'égout sanitaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle mandate le directeur général et secrétaire trésorier de prendre les renseignements nécessaires concernant la demande de la Société des égouts Vallée-Proteau ainsi que les coûts d'une telle acquisition.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-337 :

Régularisation de la propriété du 261 à 265 rue Saint-Jacques Sainte-Thècle/empiètement sur le terrain de la municipalité de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le certificat de localisation préparé par Claude Lahaie le 19 octobre 2006 montre une occupation sans titre d'une partie de terrain de la Municipalité de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Sainte-Thècle pourrait céder à titre onéreux cette partie de terrain à l'occupant sans titre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par France Déry et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- vend à Monsieur Christian Veillette au prix de l'évaluation une partie de terrain sur le lot 84-55 tel que décrit au certificat de location de Claude Lahaie, arpenteur géomètre.
- autorise le maire et le secrétaire trésorier à signer le contrat de vente pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-338 :

Vaccination des employés municipaux contre l'hépatite A

CONSIDÉRANT que le Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie nous informe des risques biologiques pour les travailleurs des eaux usées ;

CONSIDÉRANT qu'il nous recommande de faire vacciner nos travailleurs des eaux usées contre l'hépatite A

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte de faire vacciner contre l'hépatite A l'inspecteur municipal et les employés des travaux publics de sa municipalité au coût d'environ 60 \$ chacun.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-339 :

Consultants MESAR/prioriser un projet pour présenter au programme d'aide financière gouvernementale du Fond sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) ou Modernisation d'infrastructure d'aqueduc, d'égout et de voirie locale (taxes sur l'essence)

CONSIDÉRANT les deux options de projet préparés par les Consultants MESAR pour la mise à niveau des infrastructures de l'approvisionnement et distribution de l'eau potable ;

CONSIDÉRANT que les deux options sont :

- exploitation des puits existants et double désinfection. Le coût est de 1 110 600 \$
- exploitation d'un nouveau puit et simple désinfection. Le coût est de 950 700 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Daniel Allard et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- mandate les Consultants MESAR pour de présenter le projet d'exploitation d'un nouveau puit et une simple désinfection dans le cadre des programmes d'aide financière du gouvernement (FIMR) Fond sur l'infrastructure municipale rurale et (taxes sur l'essence) Modernisation d'infrastructure d'aqueduc, d'égout et de voirie locale au coût estimé de 950 700. \$.
- Autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer les formulaires de présentation de cette demande pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-340 :

Carrefour jeunesse emploi/prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, catégorie entreprise

CONSIDÉRANT l'implication dans le milieu du Carrefour Jeunesse emploi de Mékinac ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle félicite Carrefour Jeunesse emploi Mékinac pour la réception du prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin, catégorie entreprise.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-341 :

Demande de Claudette Arbour/abri d'auto sur le débarcadère du lac Traverse

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par André Lacombe et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle refuse la demande de Claudette Arbour pour l'installation d'un abri d'auto sur le terrain du débarcadère du lac Traverse appartenant à la Municipalité de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-342 :

Demande de Jean-Marie Tardif/congé de taxes pour l'usine Groleau Inc.

CONSIDÉRANT que Monsieur Jean-Marie Tardif désire faire l'acquisition des terrains et bâtiments de Groleau Inc. ;

CONSIDÉRANT la demande de Monsieur Jean-Marie Tardif afin d'obtenir un congé de taxes municipales pour une période de 5 ans ;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne peut donner de congé de taxes ;

CONSIDÉRANT les nouveaux pouvoirs de la loi sur les Compétences Municipales et par laquelle une municipalité peut accorder une aide à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Alain Vallée et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accordera une aide financière de 10 000\$ par an pendant 5 années à la compagnie Métal International Inc. aux conditions suivantes :

- qu'il acquière de l'immeuble de l'ancienne entreprise Groleau Inc.
- qu'il exploite l'entreprise et crée des emplois
-

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Affaires en suspend :

Dossier du lac des Chicots

Ce dossier fera partie du plan de développement de la Municipalité de Sainte-Thècle.

Dossier des noms de rues

Les membres du comité se réuniront au début de l'année 2007 pour étudier ce dossier et faire des recommandations au conseil municipal.

Questions de l'assistance

Aucune question.

Affaires nouvelles :

Rés. 2006
12-343 :

Offre pour le refinancement du prêt pour le garage incendie (Règlement 168-2000)

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe pour un emprunt de 42 400 \$ par billets en vertu du règlement numéro 168-2000 au pair échant en série 5 ans comme suit :

2 000 \$	4.74%	2007
2 100 \$	4.74%	2008

2 200 \$	4.74%	2009
2 300 \$	4.74%	2010
33800\$	4.74%	2011

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-344 :

Refinancement du prêt pour le garage incendie (Règlement 168-2000)

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle se propose d'emprunter par billets un montant de 42 400 \$ en vertu du règlement numéro: 168-2000 ;

ATTENDU QU'à ces fins il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par André Lacombe, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QUE les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorier.

QUE les billets seront datés du 4 décembre 2006.

QUE les billets porteront un taux d'intérêt non supérieur à 15%, payable semi-annuellement.

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1. - 2 000 \$
2. - 2 100 \$
3. - 2 200 \$
4. - 2 300 \$
5. - 2 400 \$
5. - 31 400 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

- 5 ans (compter du 4 décembre 2006), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 168-2000; chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Monsieur André Lacombe, président de Promotion Sainte-Thècle Inc. informe le conseil de l'intention de son comité de faire un projet pour améliorer l'insonorisation de la salle Aubin ainsi que l'acquisition de nouvelles tables et chaises pour un montant d'environ \$ 30 000.00. Ils ont aussi un projet d'hébergement.

Rés. 2006
12-345 :

Ajournement de la séance

À 21h08, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ajourne la séance au lundi 18 décembre 2006 à 20h30.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorier

maire

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la soirée de consultation du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le 18 décembre 2006, à 19 heures 30, local 213, au 301 rue Saint-Jacques, à Sainte-Thècle, sous la présidence du maire, Monsieur André C. Veillette.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
Alain Vallée, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Sont aussi présents: Louis Paillé et Valérie Fiset

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION POUR L'ADOPTION DE LA MODIFICATION
DU RÈGLEMENT 210-2003 ET 227-2005 POUR PERMETTRE LA CIRCULATION
DES VÉHICULES HORS ROUTE SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX.

André C. Veillette, maire explique le projet de règlement à l'assistance et informe les gens sur la possibilité de permettre la circulation des véhicules hors route sur les chemins suivants : le Chemin du Lac des Jésuite, le chemin du Canton de LeJeune, une partie des rues Saint-Jacques, Bédard et Veillette.

M. Marc St-Amand demande qui est propriétaire du chemin Joseph Saint-Amant.

M. Louis Germain demande de la contacter si nous commandons des panneaux de circulation pour les VTT. Il nous informe que les patrouilleurs ont le pouvoir d'émettre des constats d'infraction.

M. Pierre-Aimé Trépanier dit que les VTT feront du bruit dans les rues de la municipalité, certaines villes oblige que les VTT circulent à 450 mètres des résidences, sa maison est à 22 pieds du sentier et il y a beaucoup de VTT que passent et qu'il a de la difficulté à vendre à propriété à cause du passage des VTT.

M. Michel Cloutier demande dans quel chemin est situé la propriété de M. Pierre-Aimé Trépanier.

M. Alain Magny que les utilisateurs de VTT encourage les commerces locaux et est un attrait touristique pour notre municipalité.

M. Réjean Moreau dit qu'il y a des personnes qui recherchent des maisons près d'un sentier de VTT.

M. Yves Germain dit que les sentiers de VTT devraient être en dehors des chemins publics.

Levée de la soirée de consultation à 19h50.

André C. Veillette, Maire

Louis Paillé, directeur général.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le 18 décembre 2006, à 20 heures, local 213, au 301 rue Saint-Jacques, à Sainte-Thècle, sous la présidence du maire, Monsieur André C. Veillette.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller
France Déry, conseillère
Alain Vallée, conseiller
Tommy Plamondon, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Daniel Allard, conseiller

Sont aussi présents: Louis Paillé et Valérie Fiset

Rés. 2006
12-346:

Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 heures afin d'adopter les prévisions budgétaires 2007 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2007, 2008 et 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-347 :

Prévisions budgétaires 2007

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte les prévisions budgétaires suivantes pour 2007:

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007

RECETTES

	BUDGET 2006	BUDGET 2007
TAXES	993 163.00	1 066 789.00
COMPENSATION POUR SERVICES MUNICIPAUX	368 330.00	391 470.00
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	158 072.00	214 799.00
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	156 000.00	161 450.00
TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT	322 085.00	333 698.00
GRAND TOTAL DES RECETTES	\$ 1 997 650.00	\$ 2 168 206.00

DÉPENSES

	BUDGET 2006	BUDGET 2007
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	291 536.00	332 647.00
SÉCURITÉ PUBLIQUE	280 857.00	280 766.00
TRANSPORT ROUTIER	595 737.00	625 143.00
HYGIÈNE DU MILIEU	277 416.00	311 687.00
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	7 581.00	8 740.00
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	48 421.00	73 233.00
LOISIRS ET CULTURE	198 398.00	239 020.00
FRAIS DE FINANCEMENT (INTÉRÊT)	105 930.00	105 770.00
- (REMBOURSEMENT DE CAPITAL)	160 400.00	172 100.00
Immobilisation	31 374.00	19 100.00
	-----	-----
GRAND TOTAL DES DÉPENSES	1 997 650.00	2 168 206.00

TAUX DES TAXES ET TARIFS DES SERVICES POUR 2007

	TAXES 2006	TAXES 2007
Taxe foncière générale	\$ 0.800/100	\$ 0.870/100\$
Taxe spéciale - Sécurité publique	\$ 0.190/100	\$ 0.180/100\$
Taxe spéciale - Réforme Ryan (voirie)	\$ 0.140/100	\$ 0.140/100\$
	-----	-----
Total des taxes	\$ 1.13/100	\$ 1.19/100\$

TAXES DE SERVICE

Tarif service d'eau	\$ 50.00 log.	\$ 52.00 log.
Tarif dette d'eau (règlement no 21-91)	\$ 88.00 log.	\$ 87.00 log.
Tarif dette d'eau (règlement 207-2003)	\$ 23.00 log.	\$ 23.00 log.
Tarif service d'égout (logement/commerce)	\$ 76.00 log.	\$ 80.00 log.
Tarif d'enlèvement des ordures		
Maison et logement	\$ 70.00	\$ 80.00
Chalet	\$ 70.00	\$ 80.00
Commerce catégorie no.1	\$ 60.00	\$ 70.00
Commerce catégorie no.2	\$ 90.00	\$ 100.00
Commerce catégorie no.3	\$ 130.00	\$ 140.00
Récupération (logement et commerce)	\$ 32.00	\$ 35.00
	-----	-----
TOTAL DES TAXES DE SERVICES PAR MAISON	\$ 339.00	\$ 357.00

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-348 :

Adoption du programme des dépenses en immobilisation 2007-2008-2009

Il est proposé par Daniel Allard, appuyé par Jacques Tessier et résolu que le conseil adopte le programme de dépenses en immobilisation 2007-2008-2009

DESCRIPTION**COÛT**

MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURE D'EAU	\$ 950 000.00
ACHAT DE TERRAINS	\$ 130 000.00
AMÉNAGEMENT D'UN LIEU D'ÉLIMINATION DE NEIGES USÉES	\$ 100 000.00
ACHAT D'UN NOUVEAU CAMION CITERNE POUR INCENDIE	\$ 250 000.00

TOTAL DES PROJETS DE DÉPENSES EN IMMOBILISATION	\$ 1 430 000.00

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-349 :

Diffusion des prévisions budgétaires 2007

Il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par France Déry et résolu unanimement de diffuser le document des prévisions budgétaires pour 2007 par la poste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions

M. Daniel Allard explique la surcharge de \$ 10.00 la tonne pour l'enfouissement des déchets.

M. Stéven Germain demande si le débarcadère du la Traverse sera amélioré en 2007.

M. Yves Germain demande des explications sur la péréquation.

Rés. 2006
12-350 :

Levée de la séance

À 20 heures et 18 minutes, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorier

maire

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Le 18 décembre 2006, la session du 4 décembre 2006 se continue.

Sont présents à la séance d'ajournement :

André C. Veillette, maire

Sont présents:

André Lacombe, conseiller

France Déry, conseillère

Alain Vallée, conseiller

Tommy Plamondon, conseiller

Jacques Tessier, conseiller

Daniel Allard, conseiller

Sont aussi présents: Louis Paillé et Christine Lapointe

Rés. 2006
12-351 :

Réouverture de la séance et articles ajoutés à l'ordre du jour

À 20 h 30, il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et il est résolu unanimement de poursuivre la séance du 4 décembre 2006 et d'ajouter les articles suivants à l'ordre du jour :

- Avis de motion : Règlement *Pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2006 et les conditions de leur perception*
- Autorisation de signer des chèques de la Municipalité de Sainte-Thècle
- Don à la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle
- Financement de la rue Charles-Audy
- Questions de l'assistance
- Levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Avis de motion

Alain Vallée donne avis de motion à l'effet qu'il présentera un règlement pour fixer les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2007 et les conditions de leur perception

Rés. 2006
12-352 :

Autorisation de signer les chèques et effets de la Municipalité de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT le départ de Christine Lapointe, secrétaire-trésorière, adjointe

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- nomme Valérie Fiset, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe, pour signer les chèques et effets pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Thècle sur les comptes bancaires 7532 et 90247 de la Caisse Populaire Sainte-Thècle-Saint-Adelphe en remplacement de Christine Lapointe.
- Les signataires des chèques et effets de la Municipalité de Sainte-Thècle sont André C. Veillette, maire, Louis Paillé, directeur général et secrétaire trésorier et/ou Valérie Fiset, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-353 :

Don à la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT le don reçu de la Fondation de la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle au montant de \$ 10 000.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Allard, appuyé par André Lacombe et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle verse une aide financière de \$ 10 000.0 à la Coopérative Solidarité Santé de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-354 :

Offre pour le financement du prêt pour la construction de la rue Charles-Audy (Règlement 233-2006)

Il est proposé par France Déry, appuyé par Tommy Plamondon et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Thècle/Saint-Adelphe pour un emprunt de 90 757 \$ par billets en vertu du règlement numéro 233-2006 au pair échant en série 5 ans comme suit :

2 800 \$	4.75%	2007
3 000 \$	4.75%	2008
3 100 \$	4.75%	2009
3 200 \$	4.75%	2010
78 657 \$	4.75%	2011

Que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2006
12-355 :

Financement du prêt pour la construction de la rue Charles-Audy (Règlement 233-2006)

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Thècle se propose d'emprunter par billets un montant de 90 757 \$ en vertu du règlement numéro: 233-2006 ;

ATTENDU QU'à ces fins il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Jacques Tessier et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

QUE les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorier.

QUE les billets seront datés du 20 décembre 2006.

QUE les billets porteront un taux d'intérêt non supérieur à 15%, payable semi-annuellement.

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1. -	2 800 \$
2. -	3 000 \$
3. -	3 100 \$
4. -	3 200 \$
5. -	3 400 \$
5. -	75 257 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la municipalité doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de:

- 5 ans (compter du 20 décembre 2006), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 233-2006; chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

QUESTION DE L'ASSISTANCE :

M. Yves Germain demande l'emplacement de la rue Charles-Audy.

M. Yvon Goulet demande si la salle Aubin pourrait être louée pour une fête de famille.

Rés. 2006
12-356 :

Levée de la séance

À 8 heures et 38 minutes, il est proposé par Tommy Plamondon, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Secrétaire-trésorier

maire